

# SIGMA<sup>®</sup> DG

FONGICIDE MULTISITE DE CONTACT À BASE DE CAPTANE



## F O N G I C I D E

**L'OFFRE  
AJUSTÉE  
POUR DES  
FRUITS BIEN  
PROTÉGÉS**

- La référence fongicide de vos vergers
- Fongicide préventif à mode d'action unique de début de saison :

Le captane : référence des fongicides préventifs anti-tavelure

Le fongicide de contact efficace en toutes situations

Une spécialité multi-usage (espèces pépins et noyaux)

Une formulation optimale : granulés dispersibles

Un sac de 5 Ha pour ajuster à la bonne dose

UPL France - Energy Park - 132-190 Boulevard de Verdun - 92400 COURBEVOIE  
Tél. : 01 46 35 92 00 - e-mail : contact.uplfrance@upl-ltd.com - fr.uplonline.com

En savoir plus sur :

**[www.upl-ltd.com/fr](http://www.upl-ltd.com/fr)**









# SIGMA® DG - La référence fongicide de vos vergers

Sa formulation innovante est optimisée pour faciliter la manipulation et l'utilisation du produit : une absence de poussières, une solubilisation rapide dans le pulvérisateur, une bonne homogénéité de la bouillie et une meilleure répartition sur le végétal.

- Le captane est une substance active à action multisite indispensable pour lutter efficacement contre de nombreuses maladies fongiques : Tavelures, Monilioses des fleurs et rameaux, Cloques, Alternariose...
- Grâce à son mode d'action multisite Sigma® DG constitue un partenaire idéal de prévention et de gestion des résistances dans le cadre de programmes.
- Sa durée d'action préventive est de 7 jours
- Son effet STOP est de 24 heures
- Sigma® DG : une spécialité concentrée à faible dose/ha
- Un emballage innovant et peu encombrant
- Un sac étanche de 5 Ha (9 kg) avec poignée, refermable par zip.

## USAGES ET DOSES

CULTURE	MALADIES CIBLÉES	DOSES	NB MAX. D'APPLICATIONS	DAR (J)	ZNT aquatique (M)
 <b>Abrirot</b>	Monilioses (fleurs et rameaux)	1,8 kg/ ha	2	21	20
	Tavelure	1,8 kg/ ha	2	21	20
	Cloque	3 kg/ ha	2	21	20
 <b>Pêche, Nectarine</b>	Cloque	3 kg/ ha	2	21	20
	Monilioses (fleurs et rameaux)	1,8 kg/ ha	2	21	20
	Tavelure	1,8 kg/ ha	4	21	20
 <b>Cerise</b>	Monilioses (fleurs et rameaux)	1,8 kg/ ha	2	21	20
 <b>Pomme, Poire, Coing et Nashi, Pommette</b>	Maladie de la suie*	1,8 kg/ ha		28	20
	Maladie des crottes de mouche*	1,8 kg/ ha	10 dont 6 en présence du fruit sur sols	28	20
	Botrytis de l'oeil*	1,8 kg/ ha	à pH <7,5	28	20
	Entomosporiose**	1,8 kg/ ha	6 sur sols à pH >7,5	28	20
	Septoriose**	1,8 kg/ ha		28	20
	Rouille grillagée**	1,8 kg/ ha		28	20
Tavelure	0,18 kg/ hL		28	20	
 <b>Prune</b>	Cloque = maladie des pochettes	3 kg/ ha	2	21	20
	Monilioses (fleurs et rameaux)	1,8 kg/ ha	2	21	20
	Tavelure	1,8 kg/ ha	4	21	20
 <b>Tomate plein champ</b>	Alternariose***	1,9 kg/ ha	4	21	5

\* Maladies précoces des fruits - \*\* Maladies du feuillage - \*\*\* Maladies des tâches brunes

UPL France ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres usages tels que prévus par l'arrêté du 26 mars 2014. Les limites maximales de résidus sont consultables à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides\\_en](http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides_en)  
 Délai de rentrée : 48H après la fin de l'application.



UPL France est titulaire de l'agrément phytosanitaire N°9200008 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Homologation : N° 2060134. Détenteur d'AMM : Arysta LifeScience - Composition : captane 80% - Formulation : granulés dispersibles dans l'eau (WG) - Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

ATTENTION. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H318 : Provoque des lésions oculaires graves - H351 : Susceptible de provoquer le cancer - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**